



**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

**POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**

---

---

## **UN NOUVEAU SERVICE À LA RÉGIE DE POLICE POUR SAUVER DES VIES**

---

---

**Sainte-Thérèse, le 27 février 2008** — C'est accompagné de la mairesse de Rosemère, la docteure Hélène Daneault, et de l'inspecteur Jacques Caza que le président de la Régie de police, Monsieur Boniface Dalle-Vedove, est fier d'annoncer, au nom des membres du conseil d'administration de la Régie, l'acquisition par la Régie intermunicipale de police Thérèse-De Blainville de cinq (5) appareils de défibrillation cardiaque.

Étant souvent les premières personnes arrivées lors de situation médicale d'urgence, les policiers de la Régie pourront maintenant utiliser un défibrillateur cardiaque afin d'augmenter les chances de survie des victimes d'arrêt cardio-respiratoire sur le territoire qu'ils desservent.

De plus, en franchissant ce pas important dans la chaîne de survie, la Régie intermunicipale de police Thérèse-De Blainville ajoute un élément plus qu'important à la gamme de services qu'elle offre déjà à sa population.

La docteure Daneault rappelle pour sa part que l'arrêt cardio-respiratoire constitue l'une des principales causes de décès au Canada. Compte tenu que lors d'un arrêt cardiaque, les chances de survie diminuent de près de 10 % par minute écoulée, une défibrillation rapide constitue donc l'intervention la plus apte à éviter les décès dans de telles circonstances.

Les policiers de la Régie de police ont tous été formés sur l'utilisation de l'appareil défibrillateur et sur les techniques de réanimation cardiorespiratoire et l'inspecteur Caza espère que cet investissement de la Régie de police puisse sauver le plus grand nombre de vies possible.

- 30 -

Source : Sergent Martin Charron – (450) 435-2421, poste 3501